



Conseil de sécurité

Distr. générale
10 janvier 2014
Français
Original : espagnol

Lettre datée du 7 janvier 2014, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de Cuba auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de me référer à l'exposé succinct sur les questions dont le Conseil de sécurité est saisi et sur l'état d'avancement de leur examen, qui figure dans le document [S/2014/10](#) daté du 2 janvier 2014.

Conformément à la procédure établie, je vous informe que le Gouvernement cubain souhaite que les quatre questions suivantes portées à l'attention du Conseil de sécurité soient maintenues sur la liste des questions dont le Conseil est saisi :

- Lettre datée du 11 juillet 1960 adressée au Président du Conseil de sécurité par le Ministre des relations extérieures de Cuba ([S/4378](#));
- Lettre datée du 31 décembre 1960, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Ministre des relations extérieures de Cuba ([S/4605](#));
- Plainte déposée par Cuba ([S/10993](#));
- Lettre datée du 2 février 1990, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de Cuba auprès de l'Organisation des Nations Unies ([S/21120](#)).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(*Signé*) Rodolfo Reyes **Rodriguez**

